



# Les orientations de la CCVO

## Conseil Communautaire du 8 juin 2015 - suite (résumé des délibérations)

### Centre de Ressources Numériques (CRN) / pépinière d'entreprise : Convention et règlement intérieur

Le Président rappelle que, par délibération en date du 8 juin 2015, a été décidée la création d'un Centre de Ressources Numériques (CRN) en régie directe.

Il ajoute que la vocation dudit Centre étant, entre autre, la domiciliation d'entreprises et l'accueil de télétravailleurs, il convient d'en définir les conditions et ce par conventionnement avec les entreprises ou télétravailleurs concernés.

Après avoir pris connaissance de ladite convention, ainsi que du règlement intérieur fixant les modalités d'utilisation du bureau d'entreprise et de l'espace de co working, les conseillers, à l'unanimité des présents, autorisent le Président à signer ladite convention et à faire procéder à toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

### Délibération portant tarifs des services du CRN

Le Président expose :

Vu la délibération en date du 08/06/15 portant approbation de la gestion du CRN en régie di-

recte,

Vu la délibération en date du 08/06/15 relative à la convention de mise à disposition d'un bureau privatif,

dans le cadre de ladite convention, il convient de fixer les tarifs des loyers et redevances.

Il propose les tarifs ci-après :

\* loyer mensuel d'un bureau d'entreprise privatif : 170 €

\* location journalière d'un espace de co-working : 10 €

\* location hebdomadaire d'un bureau co-working : 25 €

\* location de la salle de réunion seule : 30 €

\* location de la salle de réunion avec cuisine : 40 €

\* location de la salle de réunion au locataire du bureau d'entreprise : gratuit

\* Tarif des photocopies :

A4 : noir et blanc : 0, 10 €

A4 couleur : 0, 20 €

A3 noir et blanc : 0, 20 €

A3 couleur : 0, 30 €

\* Tarif copie imprimante 3D : selon la grille tarifaire affichée dans l'espace copieur.

### CRET : demande de subvention pour la mise en œuvre d'un Centre de Ressources Numériques à Montmorin

Vu la délibération n° 15.14 portant création d'un Centre de Ressources Numériques sur la commune de Montmorin,

Vu la délibération n° 15.12 en date du 8 juin par laquelle la CCVO approuve le Contrat Ré-

gional d'Equilibre Territorial (CRET),

le projet de CRN ayant été retenu par le Conseil régional dans le cadre du CRET, il convient de déposer une demande de subvention relative aux dépenses inhérentes à la mise en œuvre dudit centre selon le plan de financement suivant :

Coût total (travaux et acquisitions diverses) : 206 750, 00 €

Etat : 40 %, soit 82 700, 00 €

Conseil Régional : 30 %, soit 62 025, 00 €

Autofinancement : 30 %, soit 62 025, 00 €

Après en avoir délibéré, les conseillers se déclarent favorables à l'opération pré citée et en approuvent le plan de financement ci-dessus détaillé.

### Conseil Communautaire du 10 août 2015 (résumé des délibérations)

### Convention de mise à disposition des locaux par la commune de Montmorin à la CCVO

Après avoir pris connaissance de la convention de mise à disposition, par la commune de Montmorin, à la CCVO, des locaux de l'ancienne école communale, dans le cadre de la mise en œuvre d'un Centre de Ressources Numériques dans lesdits locaux,

les conseillers autorisent le Président à signer ladite convention.

# Le carnet de l'Oule

### Bruis dans la Haute Vallée de l'Oule est un des hauts lieux de la truffe noire



C'est maintenant une manifestation bien « rôdée » qui a lieu à Bruis tous les 2 ans en septembre et qui voit converger par centaines des trufficulteurs venus de tout le grand Sud Est de la France sur le site des « Pépinières Tenoux », spécialisées dans la production de plants truffiers mycorhizés depuis 1993. Cette année ils étaient près de 300 producteurs à s'être déplacés depuis les Alpes maritimes jusqu'à l'Aude pour échanger des connaissances, assister aux conférences, prendre part aux ateliers ou encore découvrir les dernières avancées sur la reproduction sexuée de ce champignon énigmatique, la tuber melanosporum. Pour les recevoir, une organisation sans failles avait été mise en place, à commencer par un accueil café convivial au terme duquel de nombreuses sommités de la profession se sont exprimées aux côtés de Stéphane Tenoux, dont M. Tournayre, Président de la Fédération Française des Trufficulteurs, M. Santinelli, Président de la Fédération régionale des Trufficulteurs PACA et M. Blard, Président de la Fédération régionale Rhône Alpes.

Récemment intégrée dans la Politique Agricole Commune, la filière truffe se structure toujours un peu plus « grâce à des professionnels engagés tels que Stéphane et à condition qu'elle reste dynamique face à la nouvelle concurrence venue d'Espagne, à ne pas négliger », comme l'ont souligné les 2 présidents en rajoutant que « les producteurs doivent aussi faire preuve d'une éthique irréprochable par exemple en ne mettant pas sur le marché des truffes ramassées en novembre (au lieu de décembre) dont les qualités gustatives sont nettement moindres, ce qui au final se retourne contre eux ». En France, une quinzaine de producteurs, dont les pépinières Tenoux, sont contrôlés, dans le cadre d'une démarche volontaire de qualité, par le CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes).

Plusieurs conférences étaient proposées dans la matinée : Directeur de recherche à l'INRA de Nancy, Monsieur Le Tacon a évoqué pour la 1ère fois en France les nouvelles découvertes sur le cycle sexué de la truffe noire. Mlle Bernard, contrôleur au CTIFL a évoqué l'importance de la certification qui offre des garanties de rendement pouvant aller jusqu'à 90 %. Elle a présenté également le travail des pépinières Tenoux sur la Tuber magnatum, une truffe blanche d'Italie.



### Jean-Pierre BEGOU de Ste-Marie - plus de peur que de mal :

Acheminé par hélicoptère sur l'hôpital de Gap suite à une chute survenue à son domicile le 20 septembre, il s'en tire finalement avec une fracture de la clavicule et quelques contusions. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

### Depuis le temps qu'on l'attendait à Sainte-Marie !

Emile est né le 22 septembre à 16 h à Montélimar. Il pesait 4, 100 kg pour déjà 53 cm !

Toutes nos félicitations à ses heureux parents : Thierry Corréard et Delphine Klinger.



# Economie : une start up domiciliée à Montmorin

## Mapping Observer : une start up dans les starting blocks !

Qui aurait pu imaginer il y a quelques années encore, qu'une jeune entreprise, au sommet de l'innovation technologique, élirait domicile à Montmorin, dans le calme bucolique de notre petite vallée ? Et pourtant ! Cette entreprise c'est Mapping Observer et son créateur c'est Maxime Dupont, Gapençais d'origine. Depuis le mois de juin, Mapping Observer est le locataire du bureau privatif installé au sein de l'Espace Rural Numérique Intercommunal. Gérard Tenoux voit dans l'arrivée de cette société la confirmation de ce qu'il pressentait : « *Ce territoire très préservé a d'autant plus de chances d'attirer un certain profil d'entreprises pour peu qu'il soit aussi très connecté.* ».

### Pourquoi Montmorin ?

Maxime Dupont confirme : « *La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule a été très réactive. Nous cherchions un bureau à louer. Le hasard nous a fait rencontrer Gérard. C'est un élu qui voit loin. Il a immédiatement souhaité nous accompagner. Tout est allé très vite. Peu de temps après, notre bureau était prêt, avec un accès à tout un panel de services (photocopieuse-imprimante-scan, imprimante 3D, salle de réunion - en direct ou en visio conférence). Nous avions regardé un bureau sur Briançon mais c'était bien sûr beaucoup plus cher et, en temps de trajet, c'est équivalent donc nous n'avons pas hésité. De toutes façons nous serons appelés à partir souvent en déplacement.* ».

### Mapping Observer, oui mais encore...

La société s'est spécialisée dans les orthophotoplans, la vidéo surveillance en temps réel, la collecte, l'observation, l'imagerie et le traitement de données aériennes au moyen d'un drone.

Maxime et son père Alexandre ont investi plus de 60 000 € en achat de matériel : deux drone avions et leurs antennes ainsi qu'un multicoptère. Tout est de fabrication française. Le fournisseur, Delair Tech est basé à Toulouse. « En cas de problème, c'est une sécurité, nous avons accès au service après-vente, précise Maxime ».

### De l'audace et beaucoup de technologie :

La prise de photos, à partir de caméras (embarquées) thermiques ou infra-rouge se fait dans le cadre de 4 scénarios bien réglementés. Or, Mapping observer opère dans le cadre de tous les scénarios prévus. En France seules 3 entreprises en sont capables et Mapping Observer est la seule dans le quart Sud Est.

Une fois les photos prises elles sont traitées informatiquement pour devenir des orthophotoplans.

La stagiaire Maïté a réalisé des tests à partir de photos du cimetière de Bruis, prises par drone. Ce travail bénéficiera à la commune de Bruis qui, comme beaucoup de petites communes n'avait pas de plan du cimetière.

### Des champs d'application illimités :

Mapping Observer vient tout juste de recevoir l'agrément DGAC. C'est le signal que Maxime attendait pour enfin commencer à prospecter. Il ne reste donc plus qu'à trouver les clients parmi les clients potentiels et ils sont nombreux : Mapping Observer pourra proposer son savoir-faire unique par exemple à des bureaux d'étude, des collectivités, des organismes tels qu'EDF pour des suivis de chantier, des assurances (photos avant et après travaux). La start up pourra intervenir aussi dans le domaine de l'agriculture de précision, au travers de son activité dite chlorophyllienne encore très peu développée en France. Des contacts ont déjà été pris, notamment avec le bureau d'étude chargé de réaliser le SIG (Système d'Information Géographique) à l'échelle du Pays sisteronais.



Multicoptère



Drone

# Les orientations de la CCVO

## Conseil Communautaire du 10 août 2015 (suite) (résumé des délibérations)

### Convention portant création d'une Agence Postale Intercommunale (API) sur la commune de Montmorin

Le Président informe les conseillers que la Direction régionale de la Poste a donné son accord pour la création d'une API dans les locaux du Centre de Ressources

Numériques à compter du mois de septembre 2015.

Les modalités de fonctionnement feront l'objet d'une convention entre la Poste et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule.

Après avoir pris connaissance du projet de convention, les conseillers autorisent le Président à faire procéder à toutes les démarches utiles à la mise en œuvre de l'API et à signer la future convention.

### Taxes directes locales - pour dissiper un malentendu :

Sachant que le taux de la taxe foncière non bâti était de 31, 08 % en 2014 et de 33, 06 % en 2015, ce pourcentage de 33, 06 % désigne bien le nouveau taux tel qu'il a été décidé en 2015 pour cette taxe et non pas l'augmentation de ce taux par rapport à 2014. Si d'ailleurs on fait le calcul, entre ces deux années le taux de la taxe foncière non bâtie n'a augmenté que de 1, 98 %.

# Services Publics

## Les habitants découvrent les locaux de l'Espace Rural Numérique



Le jeudi 9 juillet, tous les habitants de la vallée de l'Oule étaient invités par Gérard Tenoux à venir prendre le verre de l'amitié dans les locaux de l'ancienne école communale à Montmorin. Depuis le 1er juin c'est en effet dans l'ancienne salle de classe et l'ancien réfectoire que les habitants pourront retrouver tout un bouquet de services, déjà existants à Bruis, et plus encore, à savoir : le Relais des Services Publics anciennement localisé à Bruis, accès à Internet par wifi, l'espace photocopieur/scanner/imprimante 3 D, le Visio Guichet (installé dans un espace clos pour plus de confidentialité), la bibliothèque, vidéothèque, l'espace « e » café et très bientôt - l'information est officielle - une Agence Postale Intercommunale. (Pour la start up Mapping Observer, voir p. 10). En clair, aux heures d'ouverture au public (voir en page 12) les habitants pourront tout à la fois venir y emprunter des livres, des DVD, faire une pause café tout en consultant la presse ou la météo sur la tablette numérique, acheter des timbres, envoyer un recommandé, retirer du liquide (pour ceux qui ont un compte à la poste), faire une photocopie, un PDF, demander un formulaire Cerfa,...

## Portage de repas à domicile

Un service de portage de repas à domicile est à l'étude. Les personnes intéressées sont invitées à « s'inscrire » en mairie, à la CCVO ou à l'Espace Rural Numérique, en précisant le nombre de repas/semaine qu'ils souhaiteraient prendre.

## Service à la personne

Si le nombre d'inscrits est suffisant, un atelier « Comment améliorer son sommeil ? » sera mis en place prochainement. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire en mairie, à la CCVO ou à l'Espace Rural Numérique.

## Agenda

dimanche 25 octobre à 15 h précises

Loto organisé par le comité des fêtes de Montmorin

Dans la salle polyvalente de Montmorin

Gros lot : un téléviseur

# Des ressources numériques à l'Espace Rural

## Le Centre de Ressources Numériques de Montmorin en exemple

Ce vendredi en fin d'après-midi, Gérard Tenoux et Françoise Pinet, conseillers départementaux du canton de Serres avaient convié les maires des communes proches de Montmorin à venir découvrir les locaux du Centre de Ressources Numériques Intercommunal.



Etaient également présents à cette table ronde, les différents partenaires (et leurs techniciens) qui se sont associés à ce projet, à savoir : Monsieur Cézanne, Délégué aux relations territoriales Hautes-Alpes pour Le Groupe La Poste, Monsieur Fernandez pour Orange, Monsieur Mijoule, Directeur de la Bibliothèque Départementale de Prêt des Hautes Alpes.

### Mutualisation : le concept fait l'unanimité

Gérard Tenoux explique cette démarche : « Les contraintes budgétaires actuelles nous obligent à être inventifs si nous voulons maintenir nos services sur nos communes rurales ». L'idée qu'il défend, et qu'il souhaiterait voir reproduite ailleurs sur son canton consiste à mutualiser différents services au sein de « tiers lieux » conviviaux : partager des locaux mais aussi des frais d'électricité, de personnel, afin de proposer au public des horaires d'ouverture importants, ce qui serait impossible si ces mêmes services étaient séparés. Afin aussi d'attirer des entrepreneurs à la recherche d'un certain cadre de vie.

« Ce que vous avez mis en place à Montmorin est exemplaire confirme Ugo Cézanne, sans cette mutualisation des services, nous n'aurions pas été partants dans le projet ». Monsieur Mijoule fait écho à ces propos : « De par leur proximité, les services s'enrichissent les uns les autres ». Monsieur Fernandez est lui aussi convaincu par la démarche : ce projet est très innovant, nous l'observons de très près du fait de l'émulation qu'il provoque. Quand on me demande d'apporter le très haut débit sur une commune je réponds souvent : oui mais pourquoi ? Ici, les élus font la démarche inverse, ils suscitent le besoin, développent les usages du numérique, pour que les infrastructures suivent.

## Le Dauphiné présente son offre numérique aux habitants

Le mercredi 15 juillet les habitants de la vallée de l'Oule étaient conviés à une rencontre peu ordinaire, une première dans le Département. C'est en effet la première fois que le Dauphiné va au-devant de ses abonnés (ou futurs abonnés) pour leur présenter son offre d'abonnement numérique. Le nouvel Espace Rural Numérique de Montmorin était donc tout indiqué pour accueillir cette rencontre au cours de laquelle les habitants ont pu découvrir leur journal sur écran et s'informer des nombreux avantages que présente sa version dématérialisée.

Nous en profitons pour rappeler que le Dauphiné en ligne est consultable sur la tablette numérique de l'espace « e » café à l'Espace Rural Numérique de Montmorin, où il est également possible de bénéficier de séances gratuites d'initiation à l'informatique. S'adresser pour cela à Cathy Roumieu.

A l'issue de cette réunion, un apéritif préparé par Hélène Girousse était offert par le Dauphiné.



## Les repas de l'été en images



Le **repas méchoui** du 15 août à Bruis : rien de meilleur ! Les membres du comité des fêtes ont une fois de plus tout donné pour que celui-ci soit parfaitement réussi. Après un buffet varié et copieux, les 103 convives ont pu savourer l'agneau de pays cuit au feu de bois par des spécialistes confirmés en la matière.



### La fête des voisins du 1er août à Ste-Marie

A Ste-Marie, la fête des voisins est un moment privilégié de détente et de convivialité, à dimension interdépartementale, que les habitants et estivants attendent chaque année avec impatience. Grâce aux bénévoles qui entourent Philippe et Sylviane cette fête a encore pu avoir lieu cette année et c'est l'ensemble de la Vallée de l'Oule qui s'en réjouit !



### La fidua du 2 août à Montmorin

Le cuisinier Albert, Camarguais de son état a suscité l'admiration générale avec une paëlla géante aux pâtes (ou fidua), servie cuite à point : une pure merveille ! Au total ce sont 100 kg de moules pêchées le jour-même à Port St Louis du Rhône qui ont été consommées sur les deux journées de fête votive. Merci Véronique !



### Le repas des « Jean » le 22 août à Montmorin

Aïoli, morue et légumes variés préparés par Hélène Girousse à la Rabasse. Après avoir remercié les convives pour leur participation à cette réunion annuelle et amicale, Jeannine a passé la main à Jean-Pierre Bégou de Sainte-Marie à qui il reviendra l'année prochaine d'organiser le fameux « repas des Jean de l'Oule » dans le restaurant de son choix.

# La culture dans tous ses sens

Conférence « Comment jouer avec le vent à travers les 5 sens » par Alejandro Guzetti

Pour le situer, il est l'auteur de l'igloo Cyclé qui a été exposé tout l'été à la base de loisir de la Germanette.

A Bruis, cet « environnemental artist » est venu communiquer au public sa passion pour le vent. Au fil de ses voyages Alejandro poursuit sa quête, son dialogue avec le vent qu'il cherche sans cesse à sublimer en lui offrant toutes sortes d'objets insolites pour le faire « parler ». Ces objets, il les conçoit de toutes pièces pour obtenir des sons, des mouvements, beaux ou inquiétants mais uniques car modulés par les seuls caprices de la nature. Ainsi pour illustrer sa conférence Alejandro a fait découvrir au public différents instruments comme la harpe éolienne qui, placée devant une meurtrière de château se mettait autrefois à chanter en recevant les courants d'air qui y passaient avec force ou d'autres sons encore, semblant venir d'un autre monde : ceux produits par l'orgue marine de Zadar en Croatie.

## Atelier « fabrication d'éventails » pour affronter la canicule !

Le défi proposé par Cathy était de fabriquer cet accessoire à partir de matériaux de récupération. Défi relevé brillamment avec carton fort, ficelle, chutes de tissu, un peu d'adresse... Rien n'a été acheté à l'exception d'un tube de colle. Et puis, rentrées à la maison les participantes auront tout loisir de perfectionner la technique avec dentelles et autres éléments de décoration de leur choix : de l'éventail chinois à l'éventail du 17ème siècle en passant par le style espagnol il y a tout un ... éventail de possibilités !

## Un atelier lavande sous les « hâles » de Bruis

Ceux qui sont passés par là ce samedi après-midi du mois d'août ont pu apercevoir un rassemblement inhabituel place du 19 mars. Les plus curieux n'avaient qu'à fermer les yeux et se laisser guider par le parfum de lavande qui flottait dans l'air de Bruis. Sous l'auvent de la place Nadine animait un atelier « fabrication d'objets en lavande » dans

### Photo mystère :

Voici donc la photo dans son intégralité, qui révèle une magnifique ascalaphe soufré photographiée par Jean Corbière sur le chemin d'Usage à Bruis.  
Nous le remercions.



une ambiance joyeuse et conviviale.

Ce n'est pas bien difficile mais tout est dans l'art et la manière... de tisser les deux premiers rangs avec le ruban adéquat acheté sur le marché de Nyons. Et si on se trompe dès le début, mieux vaut tout recommencer au risque d'y perdre son latin et toute sa patience !

Nadine bien sûr fait ça les yeux fermés mais les participants ce jour-là avaient bien besoin de son aide !

Au final chacun a réussi à réaliser qui une bouteille qui un panier qui un fuseau en lavande et même un simple bouquet pour la petite Raphaëlle encore bien trop jeune pour se risquer au tressage.

Avec cette animation on l'aura compris c'est à la fois le sens de l'odorat et du toucher qui étaient au programme.



(Financée à 70 % par le Conseil départemental)



# La culture dans tous ses sens

## Les causeries du 7 août

Comme chaque année depuis 2010 Gérard Denizeau était très attendu par son public. « Peindre la musique » était le sujet de cette causerie mais aussi le titre d'une de ses très publications parues depuis recherche, Gérard Denizeau



n o m b r e u s e s 1991. En matière de s'est spécialisé dans l'étude des correspondances entre les arts, vaste sujet qu'il a abordé devant l'assistance au travers d'un panorama historique très complet des grands courants artistiques.

Michel Bernard de Montmorin n'en revient toujours pas : « En effet, j'ai été totalement séduit par le propos de M. Gérard Denizeau qui, par des chemins transversaux, la marque des grands esprits cultivés, nous a conduits sur des chemins inattendus et merveilleux : enfin un homme libre ! Si rare par nos temps de grande confusion et ... disette... Il faut continuer à nous régaler ainsi et... un grand merci à l'éminent conférencier ».

C'est ensuite le dessinateur Stibane qui a présenté son album jeunesse « Où est la lumière », inspiré d'un passage du roman « le berger des Tourettes » écrit par Michel Maximin, présent également. Un défi relevé avec succès, même si précise Stibane « On ne s'achètera pas une Ferrari avec les droits d'auteur, mais je suis très attaché à ce livre car il me lie à ce lieu, cette vallée de l'Oule où je vis une partie de l'année ».



## Un concert de rigod'on blues à Bruis pour voyager en « Pacifie »



Après les causeries, la journée se poursuivait sur la place de Bruis où le public était invité à venir découvrir le groupe Marionele. Couple aussi dans la vie, Marie Pistono et Lionel Blanchard viennent de la Faurie où ils vivent à l'année. (Ce concert gratuit était financé à 70 % par le Conseil Départemental).

L'immigration italienne, thème d'une des chansons de leur dernier album, « La Pacifie », Marie en est issue, comme son nom l'indique. Tous deux passionnés depuis toujours par la musique ils travaillent aujourd'hui à temps partiel afin de pouvoir se consacrer à cet art le reste du temps.

Si dès les tout premiers accords le public a été complètement séduit par leur prestation, ce n'est pas tout à fait par hasard : « Cela représente beaucoup de travail, explique Marie. Nous passons des heures à répéter, nous ne faisons que ça ! » Lionel et Marie créent leurs chansons de toute pièce, jouant avec les mots : de la chanson française à texte, teintée d'humour, porteuse de messages, comme autant de clins d'œil à une actualité pas toujours réjouissante. Dans cet album, Lionel dit « avoir beau aimer son cher pays, il n'en est pas si fier et aimeraît l'appeler Pacifie ».

Le public, une cinquantaine de personnes, a eu beaucoup de plaisir à découvrir ce duo encore peu connu du grand public mais qui gagne à l'être. C'était tout simplement formidable et pour cause : ils se produisent dans le cadre de l'association culturelle le Fourmidable basée à Veynes.

Et puis : avant, pendant et après le concert le public a pu se restaurer au camion à frites (des vrais comme là-haut !) de Sandrine, chti d'origine !



# « Mlle de la Charce », ...

Des scènes équestres tournées à Montmorin !

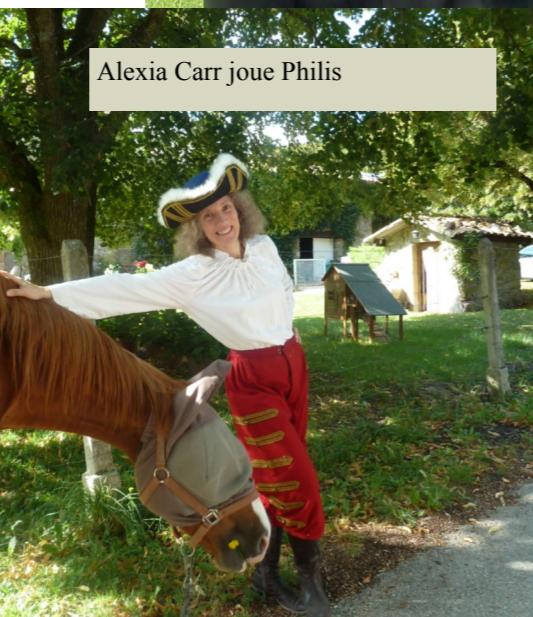
Décidément le 2 août, Montmorin était en fête ! Pendant que sur la place le concours de boules battait son plein, un autre événement, certes plus discret, se déroulait non loin de là, devant l'ancienne épicerie Bégou, puis au-dessus de la ferme équestre d'Alix et enfin au quartier des Chabannes en fond de vallée. Certains l'ont même aperçue, Elle ! Comme surgie du passé : magnifique, en costume d'époque et chapeau tricorne, montée sur Lavandine, (une jument choisie par Alix pour son « caractère docile »). Elle, c'est Philis de la Charce en personne, ou presque, incarnée par l'actrice Alexia Carr dans le prochain film de Lionel Baillemon « Mlle de la Charce ». En tête d'affiche de ce long métrage, une valeur sûre : la charismatique et célèbre Marie-Christine Barault qui interprétera quant à elle le rôle de la Marquise Françoise de la Tour-Gouvernet, mère de Philis. Marie-Christine Barault a séjourné à la Charce pour plusieurs jours de tournage début septembre. Elle y était logée dans un gîte. Produit par l'association Carnet de Notes, le film « Mlle de la Charce », bien qu'à budget plus que modeste, bénéficiera d'un traitement d'images à la pointe de la technologie actuelle puisqu'il sera tourné en Ultra HD 4k, les initiés apprécieront...

Philis, tous les Montmorinois en ont entendu parler, depuis leur plus tendre enfance : c'est LEUR personnage historique et ils y tiennent ! Alors, que quelques scènes soient tournées dans leur village ne fait que rajouter à leur fierté bien légitime. Car si Philis de la Charce est enterrée à Nyons, a sa statue à Grenoble et a vécu une partie de sa vie à la Charce, on sait bien qu'elle est née à Montmorin, en 1645 dans le château renaissance du bas du village (aujourd'hui propriété d'Arlette Serratrice) où elle a également séjourné.

Dans « la chanson de Montmorin » écrite en 1900, Frédéric Girousse l'évoque en ces termes : « Un jardin surélève, près du chemin montant le château qui s'élève face au soleil levant, le château qui vit naître deux ans ont connu les exploits ».



Lionel Baillemon, le réalisateur



après Rocroi, Philis dont nos ancêtres



Alix Angelvin en doublure d'un courrier

...



Alexia Carr joue Philis

## ... Le film !

### Le contexte historique :

D'août à septembre 1692, le Duc de Savoie, Victor Amédée II, tente une invasion en force du Dauphiné. Face à cette armée de 45 000 hommes, les troupes royales françaises, commandées par Catinat, sont 5 fois inférieures en nombre. Et c'est en vain qu'elles tentent d'arrêter la progression de l'ennemi.

Désespérés, les paysans des villages menacés se tournent vers la noblesse locale, représentée entre autre par Philis de la Tour La Charce. On raconte que « Mlle de la Charce » sut trouver les mots pour galvaniser ceux qui la sollicitaient en les encourageant à prendre les armes pour se défendre contre les bandes de pillards qui précédtaient l'armée ennemie.

C'est là en tout cas la version retenue par Lionel Baillemon pour l'écriture du scénario dont il est l'auteur : une version à mi-chemin entre la pure légende, qui fit de Philis la « Jeanne d'Arc du Dauphiné » et une réalité moins romanesque retenue par certains historiens, selon laquelle Philis ne devrait qu'à son réseau de relations, dont la Marquise de Sévigné, la surenchère – une rente de 2000 livres attribuée par le roi Louis XIV – concernant ses prétendus mérites et faits d'arme.

Pour son premier grand rôle au cinéma, l'actrice Alexia Carr ([www.alexiacarr.com](http://www.alexiacarr.com)) incarne à merveille ce personnage qu'elle aborde comme une évidence « Ce rôle est fait pour moi, je mesure la chance qui m'est offerte et je suis particulièrement émue de tourner des scènes ici à Montmorin. C'est extraordinaire de galoper devant la caméra sur les terres de Philis, tout comme elle en son temps ! »

Chanteuse lyrique, dotée d'un timbre de voix particulier, elle a étudié le chant et l'art dramatique au conservatoire de Nîmes (pour la petite histoire en même temps qu'Alexandra Lamy). Elle vit actuellement à Villepredrix.

Comme Alexia, Lionel Baillemon est un artiste aux talents multiples qui vit dans la région à Vinsobres. Après une carrière de musicien, il se tourne vers l'écriture. On lui doit les 3 romans : « Cipango » en 2006, « Les malfaits » en 2009 et « L'énigme de la chemise brodée » en 2015. Depuis 2010 il a aussi réalisé de nombreux documentaires. En 2014, il sort son premier long métrage de fiction : « l'indompté » dont l'action se passe en 1634.

D'autres acteurs ou figurants non professionnels apparaissent dans le film. Lionel Baillemon tout naturellement a souhaité puiser dans « les ressources humaines locales ». Ont ainsi joué dans les scènes tournées à Montmorin : Alix Angelvin de Montmorin qui est la doublure d'un courrier galopant à cheval et Monsieur Jacques Peyronel de la Charce dans le rôle d'un villageois venu annoncer à Philis l'arrivée des pillards.

N'oublions pas enfin deux acteurs et non des moindres : Lavandine et Fée une jument et un cheval mis à disposition par Alix pour les besoins du film. Lavandine, de bonne constitution a fait preuve de beaucoup de patience lors du tournage. Ce fut un peu plus compliqué avec Fée... Il faut préciser que la présence d'une ferme équestre à Montmorin (06 62 08 48 73 ou angelvin.alix@gmail.com) a lourdement penché en faveur de cette commune pour le tournage des scènes nécessitant des chevaux.



Jacques Péronnelle de la Charce en paysan du 17ème siècle



« l'acteur cheval » : Féé